

PROGRAMME

LE DROIT D'ASILE AU MAROC

Rabat le 24.11.2012 à l'hôtel Ibis Rabat
(32-34, rue Abderrahmane El Ghafiki – AGDAL tél: 0530200393)

« Partenariat pour le changement »

8h30 -9h00	Accueil et enregistrement des participants	- OMDH/Fondation Friedrich Ebert
9h00 – 9h30	Allocutions de bienvenue des organisateurs	- Dr Mohammed Neshnash, Président de l'OMDH - Mme Kristina Birke, Représentante Résidente, Fondation Friedrich Ebert
Rapporteur de l'atelier : Hynd Ayoubi Edrissi Professeur d'enseignement supérieur – Université Mohammed V – Faculté de droit -Agdal-Rabat		
09h30- 10h30	Présentation de la plateforme : « pour une institutionnalisation du droit d'asile »	- Mme Aicha Ouassmine (Professeur de l'enseignement supérieur – Université Mohammed V- Faculté de Droit – Souissi – Rabat)
10h30 – 10h50	L'état des lieux de la situation réelle de la protection des réfugiés au Maroc	- Mme Leila Nassif, Représentante de l'UNHCR au Maroc
10h50 – 11h10	Pause café	
11h10-11h50	L'état des lieux de la situation réelle de la protection des réfugiés au Maroc	- Représentants des ministères et administrations publiques concernées
11h50 – 13h30	Débat	
13h30-14h30	Déjeuner	

14h30-15h15	Critères et mécanismes juridiques pour l'application de l'article 30 de la constitution	- <i>Maître Lahlou Issam, Avocat au barreau de Rabat, représentant du CAJ/Rabat</i> - <i>Maître Mohammed Rakkouch, Avocat au barreau de Rabat, représentant du CAJ/Rabat</i>
15h15-15h30	L'état des refoulements, expulsions	- <i>Mr. Chemlal Youssef, CAJ/Oujda</i>
15h30-16h00	Rapport narratif provisoire de l'atelier	- Mme. Hynd Ayoubi Edrissi Professeur d'enseignement supérieur - Université Mohammed V- Faculté de droit - Agdal -Rabat
16h00-16h20	Pause café	
16h20-17h00	Recommandations	
17h00	Mot de clôture	

Animateur :

Bouâich Messaoud

Membre du bureau national de l'OMDH